



nEEwsletter



FEVRIER 2021

Chères et chers titulaires,

Nous espérons que les premiers mois de l'année ont été productifs pour vous et vos entreprises en termes d'apprentissage et de travail presté, même si les circonstances actuelles n'ont certainement pas facilité la tâche.

Nous espérons également que la première Foire digitale des EE a été une expérience enrichissante pour vos élèves, leur permettant de développer leurs compétences entrepreneuriales et de générer suffisamment de commandes.

Contrairement aux années précédentes, le stage en entreprises a été annulé et les élèves retourneront en classe après le congé de carnaval. Nous nous permettons d'ores et déjà d'attirer votre attention sur les étapes importantes dans les mois à venir.

Résumé de cette Newsletter :

1. Démarches importantes – MGQ et « Rating »
2. Foire des EE 2021 - Débriefing
3. Formation(s) à venir
4. Audits
5. Commerce international
6. Festival de printemps 2021
7. Site CLEE et plateforme digitale

Bonne continuation et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !

Nos coordonnées



Jonk Entrepreneuren
Luxembourg Asbl
14, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg



Centrale

Tel : 26 11 01 -1
Fax : 26 11 01 26

info@clee.lu

Claudia Da Silva

26 11 01 22

dasilva@jel.lu

Cynthia Teixeira

26 11 01 25

teixeira@jel.lu



www.jel.lu

www.clee.lu

Informations importantes

1. Démarches importantes

N'oubliez pas de consulter régulièrement le document d'information sur le concours de la « **Meilleure gestion quotidienne** » et de suivre les différentes démarches : bilan intermédiaire, commandes et factures CLEE, etc.

Un « **Certificat** » témoignant des prestations de votre entreprise d'entraînement durant le premier semestre vous parviendra au début du 2^e semestre. Ce « **Rating** » intermédiaire se base surtout sur les critères du concours de la meilleure gestion quotidienne et constitue certainement une motivation supplémentaire pour toutes les entreprises à s'améliorer ou de poursuivre leurs efforts.

Factures mensuelles

Les factures mensuelles (électricité, eau, téléphone etc.) vous sont désormais envoyées par e-mail tous les mois. Etant donné qu'il s'agit d'un nouveau système automatisé, nous vous prions de **vérifier si vous recevez bien les factures et de nous en informer le cas échéant.**

2. Foire des EE 2020 – Debriefing

Au total, ce sont **25 entreprises d'entraînement luxembourgeoises et 5 entreprises étrangères** qui ont participé à la **première Foire Digitale des EE 2020**. Nous tenons encore une fois à vous remercier de vos efforts et de votre engagement qui ont contribué au succès de cette première édition digitale.

Afin d'avoir un retour sur vos impressions, nous vous avons déjà envoyé un e-mail avec un lien vers un [questionnaire en ligne](#). Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de bien vouloir le remplir afin que nous puissions avoir une appréciation aussi représentative que possible. Vos **EE ont également reçu leur propre questionnaire** en ligne. Si ce n'est pas encore fait, merci de veiller à ce que chaque élève le remplisse.

Les **résultats d'évaluation de votre entreprise et les commentaires du jury** lors des différentes compétitions seront transmis aux entreprises et enseignants dans les prochains jours.

Certificats

La CLEE tient encore une fois à remercier toutes les équipes. La créativité et le niveau des stands et présentations ont fortement impressionné le jury !

Les **certificats de participation pour les élèves ainsi que pour les équipes gagnantes vous parviendront prochainement.**

3. Formations à venir

- Comme il est actuellement quasi impossible de prévoir et d'organiser des activités en présentiel, nous n'avons pour l'instant pas prévu de formations au cours du 2^e semestre.
- Une possibilité serait d'organiser un webinaire sur un sujet déterminé, mais il faudra observer l'évolution de la situation et prioriser la gestion quotidienne des entreprises.

4. Audits

Comme chaque année, la CLEE propose de **visiter (cette année virtuellement) quelques EE pour faire un audit**. Les élèves pourront alors **expliquer leurs procédures et le fonctionnement interne de leur entreprise**. La CLEE analysera également comment les commandes et autres documents de la CLEE ont été traités. Le nombre d'EE étant assez élevé, la CLEE ne pourra auditer qu'un nombre limité d'entreprises. Sauf demande explicite d'une EE, la CLEE procédera au choix des entreprises auditées et les contactera pour la mise en place d'un rendez-vous. Au cas où les entreprises sélectionnées ne disposeraient pas du temps nécessaire pour intégrer cet audit dans leur planning, il peut être reporté à l'année prochaine.

Pour votre information, pour un nombre limité d'audits, la CLEE sera assistée d'un-e auditeur/auditrice de Deloitte. Plus d'informations seront communiquées aux personnes concernées.

5. Commerce international

La CLEE encourage également le commerce avec les entreprises étrangères. N'hésitez pas à nouer des contacts commerciaux avec celles-ci.

Ces alliances commerciales permettent aux élèves de mettre en œuvre et d'appliquer leurs connaissances acquises lors d'échanges commerciaux nationaux et de dynamiser ainsi les échanges entre EE internationales.

Comme les foires étrangères sont également organisées sous forme digitale cette année-ci, il est plus facile que jamais d'y participer, sans frais importants et sans devoir bloquer plusieurs jours pour l'événement et le séjour. Voici quelques dates de foires internationales (digitales) auxquelles vous pouvez facilement participer :

- **BELFAIR: International Belgian PE Trade Fair (11-12/03/2021)**
- **Czech International PE Trade Fair (17-19/03/2021)**
- **Slovenia International PE Trade Fair (31/03/2021)**
- **Youth Business Summit/USA Trade Fair (20-21/04/2021)**

Veuillez également consulter le site PENWORLDWIDE :

<https://www.penworldwide.org/events/events-calendar/>

6. Festival de printemps 2021

Une 5^e édition du « Festival de printemps » se déroulera du **26 avril au 14 mai 2021 (3 semaines)**.

Concept : Le festival est un événement à durée limitée dont l'objectif est de relancer les activités commerciales au cours du 2^e semestre. La participation au festival est obligatoire pour les EE luxembourgeoises.

Travail à faire : chaque EE devra **concevoir une offre promotionnelle** valable uniquement pendant la période du festival. Ces offres seront alors transférées aux autres EE luxembourgeoises via la CLEE (avant le début du festival) respectivement mises en ligne sur le site de la CLEE. Durant le festival, les EE nationales sont invitées à passer commande auprès des autres entreprises pour ainsi redynamiser les échanges.

Un document détaillé sur le concept et le déroulement du festival de printemps vous parviendra en temps utile. En principe, la formule restera la même que celle des années précédentes.

7. Site CLEE et plateforme « Foire digitale »

Nous vous rappelons que tous les catalogues et offres promotionnelles des EE se trouvent sur le site www.clee.lu.

N'oubliez pas d'envoyer vos offres, vos nouveaux catalogues ou vos affiches relatives à des offres promotionnelles à la CLEE, afin que ces documents puissent être mis en ligne sur le site.

De même, plusieurs documents et sites utiles (CCSS, administrations publiques, ...) peuvent être consultés via les menus « Liens utiles » et « Informations utiles ».

Les stands virtuels de la plateforme mise en place pour la **foire digitale** : <https://cleefoire2020.lu> sont toujours accessibles.

N'oubliez donc pas d'y télécharger toutes vos nouvelles offres, catalogues d'été, etc.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !